

LES NOZEENS QUI NE PARTENT PAS, LES AFFECTES SPECIAUX, LES DETACHES ET LES SURSITAIRES

Les Nozéens maintenus réformés suite au décret du 9 septembre 1914 :

Les plus nombreux sont les tuberculeux (classés réformés n°2), tels Albert NEVEUX de l'Aurière, qui décède en janvier 1916, à l'âge de 47 ans, Louis BROSSAUD de l'Union (classe 1891), Pierre GILBERT du Bé (classe 1892), Joseph BOUTEILLER, menuisier et sapeur-pompier, qui décède à 41 ans en novembre 1915, Constant MARTIN de la route de Nantes (classe 1895), le secrétaire de mairie Jean-Marie LEGAL (classe 1897), Jules THIAUD de Rouans (classe 1897), Michel GUILLET de Rosabonnet (classe 1899), Pierre LEBRETON de la Touche-de-Boissais (classe 1901), Jean GICQUIAUD, décédé à Nozay en novembre 1914 à 28 ans, Louis BEAUDEUX, ouvrier horloger dans la Grande Rue, mort en juin 1915 à 22 ans. Nous n'avons pas tenu compte dans cet échantillon des soldats qui ont contracté cette maladie en service. Cette liste, incomplète, de Nozéens réformés nous rappelle que le taux d'exemptés du service militaire pour inaptitude physique est élevé au début du XXème siècle dans l'Ouest français. Les effectifs théoriques d'une classe d'âge différent des effectifs de Nozéens appelés.

D'autres maladies ou inaptitudes peuvent être constatées pour ne pas être "récupérés" durant l'automne 1914. C'est le cas des épileptiques comme François BREHIER de la classe 1894, cultivateur à la Providence, Pierre MORICE de la classe 1898, terrassier à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, Pierre FRALIN, carrier de la classe 1903, tous les trois réformés n°2 lors de commissions de réforme réunies en août 1914. Nous avons noté précédemment que les Nozéens atteints de bronchite sont incorporés pendant l'intense effort de récupération. Ceux atteints de bronchite chronique restent à l'arrière. Une perte de la vision est également une raison pour ne pas appeler sous les drapeaux un jeune Nozéen. Mais, il lui faut quand même souffrir plusieurs commissions spéciales de réforme pour être épargné comme François RIVIERE de la route de Nantes, de la classe 1879, qui est exempté une première fois lors de la grande commission de "récupération" de Loire-Inférieure du 4 décembre 1914 et reconvoqué à celle de Châteaubriant le 23 mars 1917¹.

Certains sont inaptes au combat suite à des blessures reçues lors de leur passage à la caserne en temps de paix, comme le facteur Pierre TOURILLON (classe 1889) de la Grande Rue. Il est blessé à la tête lors d'une séance de manège alors qu'il est engagé volontaire au 35ème RAC. La commission spéciale de réforme du 4 décembre 1914 confirme son statut de réformé.

Alexandre MONToux (classe 1890), le directeur de l'Ecole d'agriculture, est réformé n°2 en décembre 1914 pour obésité et cœur gras. Il décède en octobre 1918 à 48 ans.

Les Nozéens "maintenus à leur emploi du temps de paix":

Si, comme nous l'avons vu précédemment, le vétérinaire Louis NOUVEL ne peut plus inspecter les tueries suite à son affectation comme vétérinaire auxiliaire au 82ème RIT dès le 4 août 1914, d'autres Nozéens n'ont pas rejoint leur unité en raison d'aptitudes ou de professions particulières. L'emploi de meunier/minotier devient alors une profession stratégique. Les meuniers Jean DOUET (classe 1893) à Beaujouet et Joseph CLAUDE (classe 1895) à la Villatte devraient être mobilisés mais ils sont épargnés car leurs moulins sont indispensables à l'effort de guerre nozéen². Ils doivent continuer à alimenter en farine les boulangeries de la commune. Concernant la minoterie GUITTON sise route de Rennes, son propriétaire Louis, plusieurs fois conseiller municipal entre 1904 et 1935

1 Voir notre annexe sur le « parcours du combattant » des Nozéens inaptes au service. La loi du 20 février 1917 relance la « chasse aux récupérables » après les nombreuses pertes des trois premières années du conflit.

2 Le premier, DOUET, est placé en sursis jusqu'au 31 décembre 1914, puis affecté au 82ème RIT en janvier 1915, mais il est vite réformé n°2 pour bronchite et il retrouve alors son activité de meunier à Nozay. Le second, CLAUDE, obtient des sursis toujours renouvelés jusqu'en 1919 « au titre de minotier de Nozay ».

et adjoint au maire, n'est plus mobilisable car il est âgé de 50 ans en 1914. Le moulin de Toulon est alors occupé par Eugène PAUVERT de la classe 1875, une classe de recrutement trop ancienne pour partir à la guerre³.

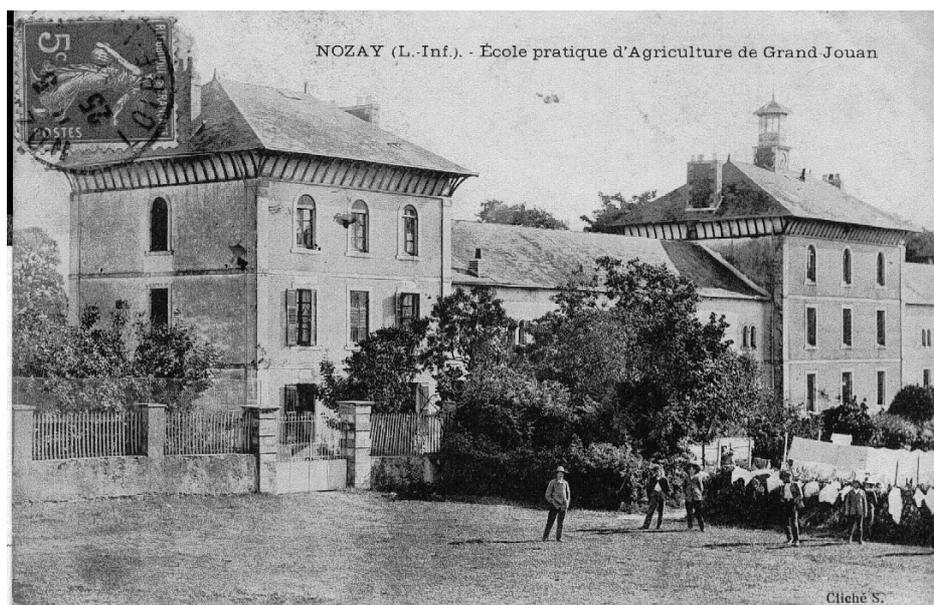


La famille DOUET vient de Nort-sur-Erdre et reprend l'activité de meunier à Beaujouet à la fin du XIXème siècle.

En revanche, être boulanger ne dispense pas systématiquement de la montée en premières lignes. La preuve avec Gabriel GUERY qui tient la boulangerie près de l'Hôtel de la Poste dans la Grande Rue, Lucien PEIGNE de la rue St-Jean, Henri MOREL, installé dans la rue de l'église, Léon GILBERT à la Colle, tous boulangers et rappelés sous les drapeaux⁴.

Les classés non disponibles:

Les professeurs de l'école de Grand-Jouan sont placés en sursis d'appel jusqu'à nouvel ordre. Le chef de pratique Jean FRANCHINEAU (classe 1899), originaire de la Vienne comme le directeur MONToux, demeure à l'école.



L'École vit ses dernières heures d'activités agricoles pendant la guerre.

3 Au début du XIXème siècle, l'ancêtre René PAUVERT (1758-1835) est « farinier » au moulin de Beaujouet, puis ses fils Jacques, Jean, Augustin trouvent à s'employer comme meuniers à la Villatte, au moulin de la Butte de Grand-Jouan, au Grand Perray. Une véritable dynastie de meuniers.

4 Nous aurons l'occasion d'évoquer dans notre tableau, en fin de chapitre, leurs futurs affectations et détachements au sein de l'armée, car ils disposent d'aptitudes particulières au sein de l'armée : ils savent cuire.

Dans l'école primaire, une loi de 1868 dispense les instituteurs ayant contracté un engagement décennal dans l'enseignement. C'est le cas de l'instituteur public Louis CAILLAUD de la route d'Abbaretz (47 ans) qui a accompli sans interruption sa fonction d'enseignant entre 1887 et 1898. Il n'est pas convoqué en 1914. Dans l'école libre de la rue de la gare, Henri ROQUES⁵ est remplacé en juillet 1914 par Jean GUILLOU (classe 1905), à peine débarqué du Québec. Il a pu obtenir des sursis jusqu'en 1910. Il n'est pas convoqué en août 1914 pour cause de rhumatisme et arthrite.

Quelques fonctionnaires sont eux aussi classés non disponibles comme le receveur des contributions indirectes "à cheval" Justin DUMESTE, même s'il appartient à une classe très ancienne (1885), ainsi que son collègue, le commis principal des contributions indirectes Jean SOULA (classe 1890). En temps de guerre, la perception des impôts sur la consommation doit continuer pour soutenir l'effort économique du pays. Le receveur de l'Enregistrement Charles DURAND, qui avait eu la difficile tâche de faire l'inventaire des biens de la paroisse de Nozay en février 1906, est d'une classe trop ancienne (1884) pour partir.

Le percepteur Guillaume FREMONT est lui aussi trop âgé pour partir se battre, il est de la classe 1885. Qu'importe, il est alors classé non disponible de la Trésorerie générale. Il a pourtant été sous-lieutenant le temps de son passage dans la réserve.

Les affectés spéciaux:

Il représente 5% des mobilisés dans toute la France en 1914. Ils sont militarisés et soumis au régime militaire. On distingue dix catégories d'affectés spéciaux :

- les « détachés agricoles pour une durée indéterminée », de catégorie A (propriétaire-exploitant, fermier, métayer retournent dans leurs exploitations), ou de catégorie B (ouvriers agricoles affectés à une exploitation) surtout entre juillet et septembre 1917.

- les « ouvriers sidérurgistes, mineurs ».

- les « mis à la disposition des collectivités, municipalités, cantons, hôpitaux ».

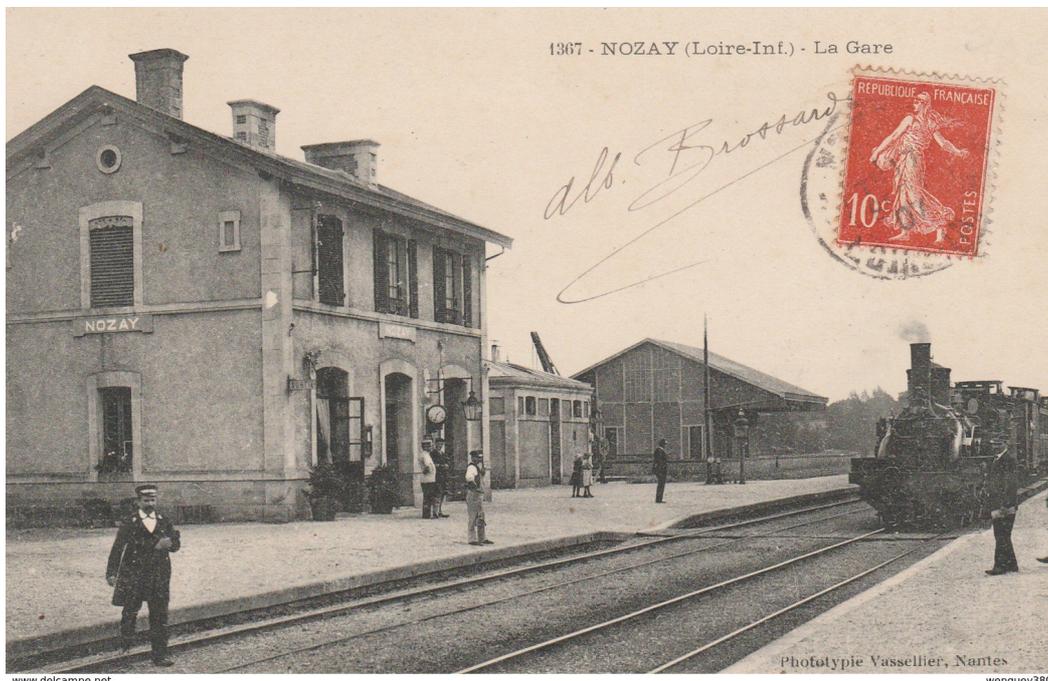
- les « mis à la disposition des compagnies de chemin de fer, des sociétés de transport urbain ».

- les « patrons d'entreprise artisanale ou industrielle ».

- les employés « dans les postes, les emplois du maintien de l'ordre, les banques, les douanes, les contributions ».

Dans les chemins de fer, le chef de district Louis MONDIN (classe 1901), le chef de gare Julien MOUSSOURS (classe 1892), les hommes d'équipe Maurice LEDRU (classe 1907) et Jules MEHUT (classe 1905) sont considérés comme appelés sous les drapeaux au titre des sections de chemins de fer de campagne. En effet, dès le temps de paix, le personnel des Compagnies est préparé à la mission qu'il doit remplir en temps de guerre. Les agents doivent exécuter leur service sur place, chacun à son poste habituel, sous l'autorité de leurs chefs naturels. On imagine aisément l'importance stratégique des chemins de fer français, lors des phases de mobilisation et de concentration des troupes durant le mois d'août 1914. Le chapitre sur les entrées en guerre des Nozéens nous en a fourni la preuve. Ces hommes d'équipe sont indispensables à leurs postes, à l'image des garde-barrières de la route de Marsac (le couple Donatien et Anne LEROUX), du Petit-Grand-Jouan (le couple Félix et Hyacinthe LAUNAY), de la route de Vay (Jean BELLANGER).

⁵ Voir notre travail sur une photo de classe de l'école de la rue de la gare en 1910.



La gare de Nozay et son personnel (hommes d'équipe, poseurs, garde-barrières) passent sous l'autorité militaire, comme tout le réseau ferroviaire français, pendant la durée de la guerre.

Y a-t-il des affectations spécifiques selon les professions ou les aptitudes des Nozéens?

Contrairement aux hommes d'équipe ou au chef de gare, les terrassiers de la Compagnie des chemins de fer l'Etat sont mobilisés. Il leur arrive d'être affectés dans des unités particulières en raison de leur savoir-faire. Ainsi, Louis HECAUD (classe 1894) de la rue de la gare est-il mobilisé dans un premier temps au 82ème RIT, puis placé en sursis provisoire aux mines en Haute-Loire, puis dans le Cantal à partir d'octobre 1917⁶. Son collègue plus jeune Jean MARSAC (classe 1904), est rappelé au 264ème RI en août 1914, pour être ensuite détaché aux mines de la Dheune (Saône-et-Loire).

Les deux médecins de Nozay sont alors Paul MONNIER de la route d'Abbaretz et Paul MERAND de la rue de la gare. Le premier est trop âgé (55 ans en 1914), mais le second est de la classe 1890 et est appelé comme médecin chef à l'hôpital 51 à Guer dans le Morbihan dès août 1914, puis à celui de St-Pol-sur-Ternoise dans le Nord en avril 1916. Il termine la guerre avec le grade de médecin major de 2ème classe.

Les mécaniciens, mouleurs, tourneurs sur métaux et ajusteurs sont parfois dirigés vers les Equipages de la Flotte, tels que Joseph BRAUD (classe 1914), ajusteur-mécanicien chez HAINAUX et Paul LEMASSON (classe 1914), ajusteur, affectés tous les deux à Lorient comme mécaniciens provisoires embarqués. Mais la grande majorité d'entre eux effectuent une campagne dans l'infanterie, sans affectation spécifique.

Les pharmaciens de Nozay peuvent être qualifiés d'appelés "à profil". René ORION (classe 1901), fils du juge de paix de Moisdon, qui remplace Aristide BLANDIN dans la Grande Rue depuis mars 1914, est d'abord ajourné pour arthrite du genou et il n'effectue pas de service militaire. Maintenu dans sa situation par la commission spéciale de réforme de Loire-Inférieure du 4 décembre 1914, il est ensuite "récupéré" suite à la loi du 19 février 1917 et affecté comme pharmacien-auxiliaire dans plusieurs sections d'infirmiers militaires pour le temps de la guerre. Pierre DUBOURG (classe 1891), installé dans la pharmacie de la place de la Beurrerie, est rappelé lui aussi à la 11ème SIM.

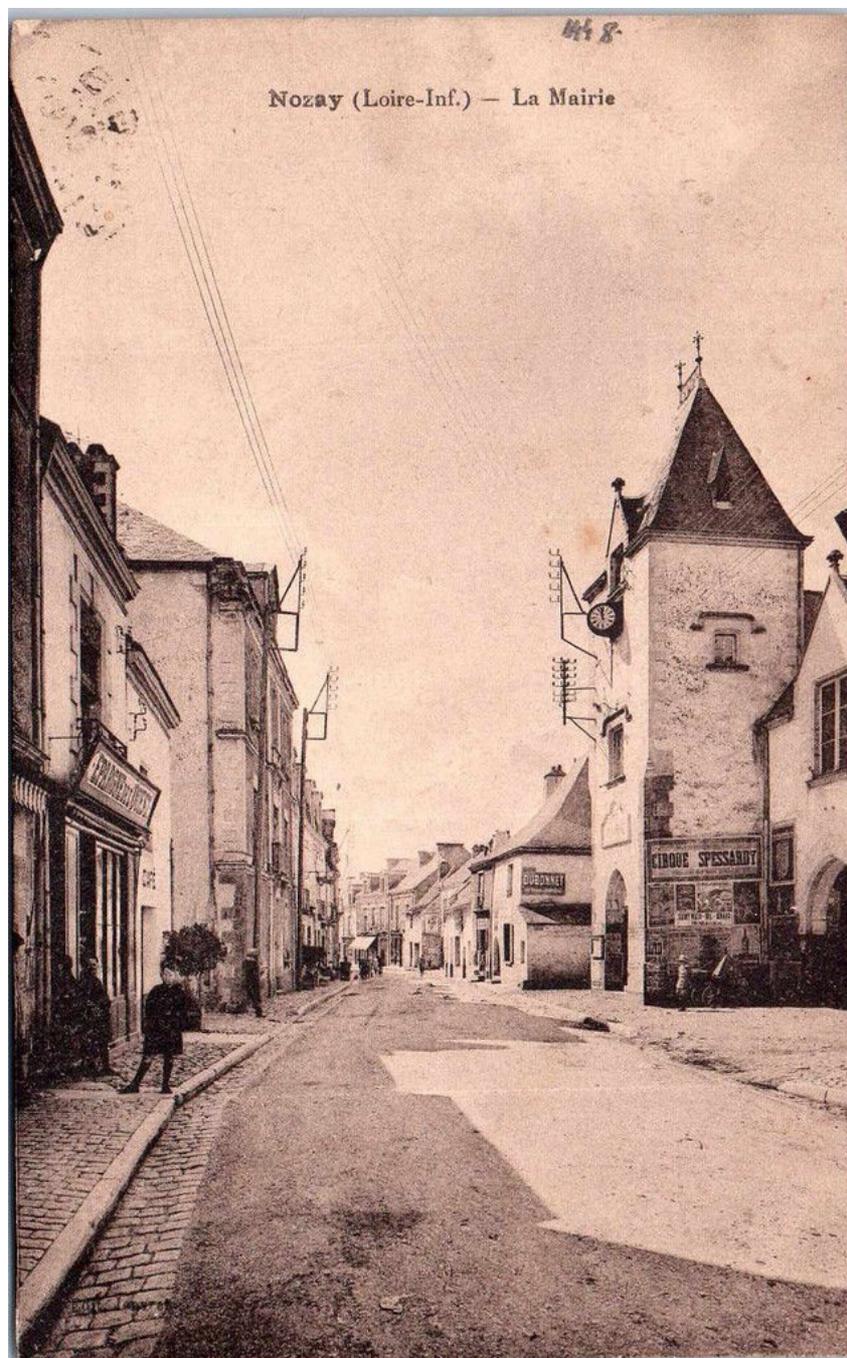
⁶ Les détachés temporaires en temps de guerre pour 3, 6, 12 ou 18 mois, souvent renouvelables, sont souvent issus des classes anciennes de la territoriale. Le détachement temporaire disparaît en 1917, car on le remplace par l'affectation spéciale qui permet de prolonger le temps loin du front.



Photo prise sur la route de Nantes à Rennes, depuis la place de la Beurrerie. A gauche, la pharmacie Pierre DUBOURG et à droite le débit de tabac du receveur ruraliste JAMMES.

Les ecclésiastiques sont eux aussi affectés dans des unités sanitaires. La preuve avec ces trois enfants du pays qui ne résident pas à Nozay en 1914: Georges LETOURNEAU (classe 1889), le frère du maire, vicaire à Nantes, Paul NOTON (classe 1892), vicaire à Campbon en 1914, Henri LEMBEZAT (classe 1906), fraîchement ordonné prêtre et professeur au collège d'Ancenis, sont tous passés par la 11ème SIM de Nantes. Le curé Jules FORGET n'est pas appelé car d'une classe trop ancienne, il a 61 ans.

Est-ce que le statut d'élus entraîne des dispenses de la part des autorités militaires ? Comme nous l'avons rappelé dans le contexte d'avant-guerre, la moyenne d'âge des 21 élus municipaux est de 49 ans en 1914. De ce fait, beaucoup ne sont pas rappelés du fait de leur âge avancé: le quincaillier-serrurier-marchand de cycles de la Grande Rue Théophile MARTIN (73 ans), le menuisier de la rue St-Jean Prosper JENVRET (70 ans), l'agriculteur Baptiste HOUSSAIS de Beaujouet (68 ans), le menuisier de la rue de l'église Julien JANOT (61 ans), Clément RADIGOIS débitant de vin aux Grées (61 ans), l'agriculteur François DENIEL du Pont-Frémond (55 ans), le mécanicien de la place de l'église Emile LEMASSON (54 ans). Cependant, les "plus jeunes" sont convoqués. L'agriculteur de la Tardivière François PROVOST (45 ans), le charpentier de Beaulieu Julien ERRARD (42 ans), l'agriculteur Jean BROSSAUD à Boulatin (42 ans), mais nous verrons ultérieurement qu'ils obtiennent tous un détachement. Le cas de Julien DELUEN est plus intrigant. Dans son livre *Les enfants du pays nantais*, Emile GABORY indique que Julien DELUEN est un conseiller municipal mobilisé. Or ce dernier est décédé à Nozay en juin 1913. Peut-être veut-il parler de son fils Jules (classe 1900) qui aurait remplacé son père dans l'assemblée municipale ? Si tel est le cas, il est lui aussi mobilisé comme les trois cas précédents.



Compte tenu d'une moyenne d'âge de 49 ans, peu de conseillers municipaux nozéens partent au front. Les délibérations communales ne souffrent pas d'un absentéisme généré par le conflit.

Concernant la catégorie des carriers, on aurait pu s'attendre à des postes aux aptitudes particulières. Il n'en est rien et ils sont dirigés majoritairement comme les autres Nozéens vers les régiments d'infanterie, puis du génie et de l'artillerie. Cependant, au fil des ans et des besoins sur le "front intérieur"⁷, certains sont détachés provisoirement dans des emplois correspondant à leurs savoir-faire, à l'arrière. C'est le cas des trois frères DOUCET de la Touche de Boissais. Louis (classe 1905) et Pierre (classe 1907) sont détachés tous les deux aux mines de Marles (Pas-de-Calais) en 1917 après un passage au 264^{ème} RI et deux blessures pour le premier et un temps au 6^{ème} RG pour le second. Le plus jeune François (classe 1909) rejoint le 135^{ème} RI, puis la Coloniale en 1915, embarque pour l'Orient en 1916, reçoit trois blessures et rentre en France en 1917 pour être placé en sursis aux mines d'Albi.

⁷ La loi DALBIEZ du 17 août 1915 réexamine les hommes écartés du service et permet de récupérer 60% des inaptes, soit 1,1 millions d'hommes. Elle recommande de renvoyer en priorité vers les usines les hommes du SA, puis les territoriaux pères de familles nombreuses. Sont renvoyés ensuite les ouvriers qui peuvent prouver avoir travaillé au moins un an ou 6 mois pour les houillères. En août 1917, la loi MOURIER renvoie prioritairement en détachement et en sursis les classes les plus âgées et les pères de famille.

Les carriers de chez BENAY sont eux aussi dirigés vers les mines: Pierre PERRIGAUD, est affecté au 264ème RI, est blessé en 1916, fait un séjour en Orient et obtient un sursis provisoire aux mines et salines de Brindos (Basses-Pyrénées), puis aux mines du Bé à Nozay en 1919. Joseph COUE (classe 1896), qui occupe l'emploi de roulier, passe au 82ème RIT, puis aux mines de Nozay en 1916. François SUPIOT (classe 1899) est carrier chez LAURENT avant la guerre, affecté au 82ème RIT en août 1914, puis placé en sursis aux mines de Nozay en 1916. Le dernier exemple retenu est celui de François AGU (classe 1894), artilleur, puis détaché aux mines et fonderies de Pontgibaud en 1916.

Mais les carriers nozéens n'ont pas l'exclusivité d'un emploi dans une mine. Le métier de terrassier à la compagnie des chemins de fer de l'Etat peut également y conduire comme le prouvent les exemples vus précédemment de Jean MARSAC et de Louis HECAUD, ou encore les cas du roulier François COCHETEL (classe 1901) de la rue Hillereau, détaché aux mines de Nozay en 1917, puis aux mines d'étain du Bé en 1918, et d'Emile BOURRIAUD (classe 1899), journalier chez LETOURNEAU, admis aux mines de Sahorre (Pyrénées-Orientales).

Les Nozéens et le "front invisible": ceux placés en sursis d'appel ou détachés à l'arrière:

Et les bûcherons ? Les agriculteurs ? Les maréchaux-ferrants ? Les bouchers ? Les ferblantiers ? Les forgerons ? Voici un tableau, non exhaustif, de quelques Nozéens ayant obtenu un sursis ou un détachement pendant la durée de la guerre.

Identité du détaché	Emploi dans le civil	Âge en 1914	Lieu et dates du détachement	Antécédents médicaux, militaires ou familiaux
François LOZIER	Cultivateur	46 ans	Chantiers de Bretagne (1916)	Service auxiliaire
François LEPAROUX	Cultivateur	45 ans	Agriculteur à Nort-sur-Erdre (1917-18)	X
Alexandre BOISMAIN	Boucher	45 ans	Boucher à Nozay (1917-18)	Réformé n°2
Georges LETOURNEAU	Vicaire	45 ans	Ecclésiastique à Nantes (1917-18)	X
François PROVOST	Cultivateur	45 ans	Fermier à Nozay (1917-18)	X
Jean MALO	Cerclier	45 ans	Tonnellier à Nozay (1917-18)	X
Jean VOITON	Carrier	45 ans	Agriculteur en Loire-Inférieure (1917-18)	X
Joseph LEGOUX	Journalier	45 ans	Agriculteur à Nozay (1917-18)	X
François LEDROIT	Cultivateur	44 ans	Agriculteur (1917-18)	X
Jean Marie MOREAU	Forgeron	44 ans	Battage à Jans et à Nozay (1915-17) Chantiers de la Loire (1916-17)	X
Eugène BLANCHARD	Épicier	43 ans	Ouvrier agricole à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
Prosper PROVOST	garde-particulier	43 ans	Agriculteur à Nozay (1917-18)	X
Eugène MOREL	Cultivateur	44 ans	Ouvrier agricole à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
Julien ERRARD	Charpentier	42 ans	Forgeron à Nozay, Ateliers de Constructions de Lyon (1918)	X
Emile HOUSSAIS	Menuisier	42 ans	Dépôt des métallurgistes de Paris, Maison BONNET à Paris (1917-18)	X

Jean BROSSAUD	Cultivateur	42 ans	Détaché agricole à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
Alexandre JENVRET	Imprimeur	41 ans	Fils de REGY Frères à Paris (fabricant d'hélices) (1915-18)	Service auxiliaire
Charles FOUQUET	Charpentier	41 ans	Maison KELLNER à Boulogne (constructeur d'avions) (1916-18)	X
Jean DOUET	Meunier	41 ans	Meunier à Beaujouet (1914-18)	X
Jean HUPE	Cultivateur	40 ans	Ouvrier agricole à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
Pierre GUILLET	Cultivateur	40 ans	Garde des prisonniers au 65ème RI (1916-17) agriculteur (1917-18)	Service auxiliaire
Auguste CADET	Carrier	40 ans	Bûcheron chez BOUVET à Nozay (1916-18)	Une blessure
Julien VALIN	Cultivateur	40 ans	Agriculteur à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
François AGU	Carrier	40 ans	Mines et Fonderies du Puy-de-Dôme (1916)	Service auxiliaire
Louis HECAUD	Terrassier	40 ans	Mines de Blondet à Coubon (Haute-Loire), de Champagnac (Cantal) (1917-18)	X
Jean BRIAND	Cultivateur	40 ans	Agriculteur à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
Pierre MENEUVRIER	Journalier	39 ans	Agriculteur (1917-18)	Service auxiliaire
Julien LEFEUVRE	Cultivateur	39 ans	Bûcheron chez BOUVET (Nozay), ROUSSEL (Sion), les Bois de St-Gérard (Morbihan) en 1916, agriculteur à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
Joseph CLAUDE	Meunier	39 ans	Meunier à la Villatte (1914-18)	X
Jean-Baptiste ROCHEDREUX	Maréchal-ferrant	38 ans	Forgeron au Dépôt des Métallurgistes de Paris, Société des Moteurs à gaz (1916-18)	X
Henri MOREL	Boulangier	38 ans	Boulangier à Aubin (Aveyron) (1917-18)	Évacué
Joseph COUE	Roulier	38 ans	Mines de Nozay (1916-18)	Service auxiliaire
François JUGUET	Conducteur automobile	38 ans	Battages à Nozay, mécanicien au contrôle des battages de Loire-Inférieure (1917-18)	Service auxiliaire
Paul RABOUIN	Cultivateur	37 ans	Agriculteur à Nozay (1918)	Service auxiliaire
Auguste GOURHAND	Bourelrier	37 ans	Bourelrier à Nozay (1918)	Réformé temporaire
Pierre MAILLARD	Cultivateur	37 ans	Agriculteur à Nozay (1917-18)	Père de 5 enfants
Gabriel GUERY	Boulangier	36 ans	Boulangier à Nozay (1916-18)	Père de 6 enfants
François PERRIGAUD	Cultivateur	36 ans	Battages à Nozay (été 1917)	X
Louis AUBREE	Ferblantier	35 ans	Ajusteur mécanicien chez BERLIET à Lyon (1915-18)	X
Jean FRANCHINEAU	Chef de pratique	35 ans	Professeur à Grand-Jouan (1914-18)	X

Emile BOURRIAUD	Journalier	35 ans	Mines de Sahorre (Pyrénées-Orientales) (1917-18)	Réformé n°2 Une blessure
François SUPIOT	Carrier	35 ans	Mines de Nozay (1916-18)	Service auxiliaire
Pierre PROVOST	Cultivateur	35 ans	Minoterie LAVAISSON (1916-18)	Service auxiliaire
Auguste PADIOLEAU	Boucher	35 ans	Usine de conserves BOUVAIS FLON à Nantes (1914-15)	X
Jean COCHETEL	Cultivateur	34 ans	Agriculteur à Ruffigné (1918)	Service auxiliaire
Emile JOUBERT	Garçon épicier	34 ans	Bûcheron-écorceur chez GAHIER à Sion (1918)	Service auxiliaire
François COCHETEL	Roulier	33 ans	Mines de Nozay (1917) Mines du Bé (1918)	Intoxiqué par gaz
Louis HUS	Cultivateur	33 ans	Usines métallurgiques de la Basse-Loire à Trignac (1916-18)	Service auxiliaire
Jules LAUNAY	Maître carrier	32 ans	Conducteur des travaux puis surveillant chez GUILLOU et BOYER à Nantes (1918)	Service auxiliaire
Victor DUBOURG	Serrurier	32 ans	Exploitant de machines à battre (1915)	X
Jean MARSAC	Terrassier	30 ans	Mines de St-Bérain-sur-Dheune en Saône-et-Loire (1917-18)	Une blessure
Pierre PERRIGAUD	Carrier	30 ans	Mines et salines de Brindos (Basses-Pyrénées) (1918)	Une blessure Une citation
Henri DUBOURG	Serrurier	30 ans	Ateliers de constructions de Rennes (1915-17)	Service auxiliaire Père de 6 enfants
Jean DOUILLARD	Tonnelier	30 ans	Tonnelier chez AILLET à Nozay (1917-18)	Service auxiliaire
Jean AUBREE	Horloger	29 ans	Ajusteur aux usines FOUCHER de château-Thébaud (1915-18)	X
Louis DOUCET	Carrier	29 ans	Mines de Marles (Pas-de-Calais) (1916-18)	Deux blessures Une citation
Jean-Marie MARCHAND	Mouleur	29 ans	Usines Citroën à Paris (1915-19)	Service auxiliaire
Louis PERRON	Ajusteur	28 ans	Usines métallurgiques de la Basse-Loire à Trignac (1915-17)	Service auxiliaire Une blessure
Henri LEMBEZAT	Prêtre	28 ans	Inspection des Forges de Nantes (1917)	Service auxiliaire
Pierre DOUCET	Carrier	27 ans	Mines du pas-de-Calais (1917-18)	X
Georges CADET	Menuisier	27 ans	Menuisier à Nozay (1919)	Une citation
Louis BOUYER	Tourneur sur métaux	27 ans	Maison FOUCHER à Château-Thébaud (1915-17), Maison PELTIER et GENEVOIS à Nantes (1917-18)	Réformé n°2
Jean PAVIOT	Charron	27 ans	Charron à Grandchamp (1919)	Une blessure

Emile LEMASSON	Mécanicien	26 ans	Ateliers de Rennes (1915-18)	Service auxiliaire
Jules GAUTHIER	Maréchal-ferrant	26 ans	Maréchal-ferrant à Nozay (1919)	X
Alphonse PENILLET	Carrier	26 ans	Tailleur de pierre chez LEMASSON à Nozay (1919)	Réformé temporaire
Jean FRANGEUL	Cultivateur	26 ans	Cultivateur à Nozay (1919)	Prisonnier en 1914
Pierre JAMBU	Forgeron	25 ans	Dépôt des métallurgistes à Paris, puis Maison DUCERF à St-Etienne (1916-17), maréchal-ferrant, puis forgeron à Nozay (1918)	Service auxiliaire
Pierre RABOUIN	Débitant	25 ans	Cultivateur à Nozay (1919)	
François DOUCET	Carrier	25 ans	Mines d'Albi (1917-18)	Trois blessures Une citation
Louis CADET	Maçon	25 ans	Maison CADET à Nozay (1919)	Prisonnier en 1914
Henri MARTIN	Peintre	24 ans	Atelier de la traction au réseau du Midi (1918)	Une blessure Service auxiliaire
Eugène TRIMOREAU	Cultivateur	23 ans	Cultivateur à Nozay (1919)	X
Francis VAILLANT	Monteur d'instruments agricoles	23 ans	Réparateur de machines agricoles à Nozay (1919)	Une citation
Joseph MATHE	Menuisier	21 ans	Battage à Nozay (1917), distillerie de Melle (1917), contrôle des battages en Loire-Inférieure (1918)	Service auxiliaire
Jean Baptiste BREHIER	Cultivateur	21 ans	Cultivateur à Nozay (1919)	6 citations Deux blessures
André GUERIN	Menuisier ébéniste	21 ans	Menuisier chez JANOT (1919)	Maréchal des logis
Pierre MABILAIS	Ouvrier serrurier	21 ans	Mécanicien chez Mme DUBOURG à Nozay (1919)	Trois blessures
Marcel PASGRIMAUD	Épicier	18 ans	Négociant à Nozay (1919)	X

Ce tour d'horizon des détachés et sursitaires nous permet de conclure au caractère non-systématique des détachements. Certains carriers, bouchers ou bûcherons sont placés en sursis, d'autres ne le sont pas⁸. D'autres variables qui nous échappent entrent en jeu. Des Nozéens font peut-être "jouer leurs réseaux" pour s'éloigner du front comme les conseillers municipaux Julien ERRARD, François PROVOST, Pierre MAILLARD ou Jean BROSSAUD ? Des besoins spécifiques à l'arrière ? Rien ne nous permet de l'affirmer avec certitude.

Nous constatons également que, parfois, certains Nozéens se retrouvent dans les mêmes lieux de détachement comme l'usine FOUCHER de Château-Thébaud pour Louis BOUYER et Jean AUBREE, les mines de Marles pour les frères DOUCET. Le dépôt des métallurgistes de Paris accueille un maréchal-ferrant, un menuisier et un forgeron nozéen rapatriés du front. A Rennes, Emile LEMASSON et Henri DUBOURG sont détachés en même temps, entre 1915 et 1918, aux usines de

⁸ L'exemple des bouchers nozéens confirme que les détachés et sursitaires sont avant tout des hommes âgés. En effet, les plus jeunes n'obtiennent pas cette faveur : Louis JOURDAN (classe 1915), apprenti chez PADIOLEAU, fait sa campagne au 41ème RI et est blessé en juin 1915 ; Alfred HERVE (classe 1916) est affecté au 47ème RI et est, lui aussi, blessé en mars 1916, puis porté disparu en mai 1918 ; Alfred POUESSEL (classe 1917), apprenti chez DELUEN, est mobilisé au 65ème RI.

construction. Louis PERRON et Louis HUS se retrouvent aux usines métallurgiques de la Basse-Loire à Trignac. Le premier est ajusteur, mais le second est cultivateur. Cela confirme le caractère non systématique des détachements selon les aptitudes professionnelles des conscrits.

A Nozay, les entreprises BOUVET (carrière) et JANOT (menuiserie) emploient provisoirement des conscrits du "pays": Julien LEFEUVRE et Julien CADET aux carrières, André GUERIN chez JANOT. Mais c'est le secteur agricole, notamment au moment des récoltes et battages de l'été-automne 1917, qui emploie le plus de "rapatriés du front", qu'ils soient ouvriers agricoles, réparateurs de machines, mécaniciens.

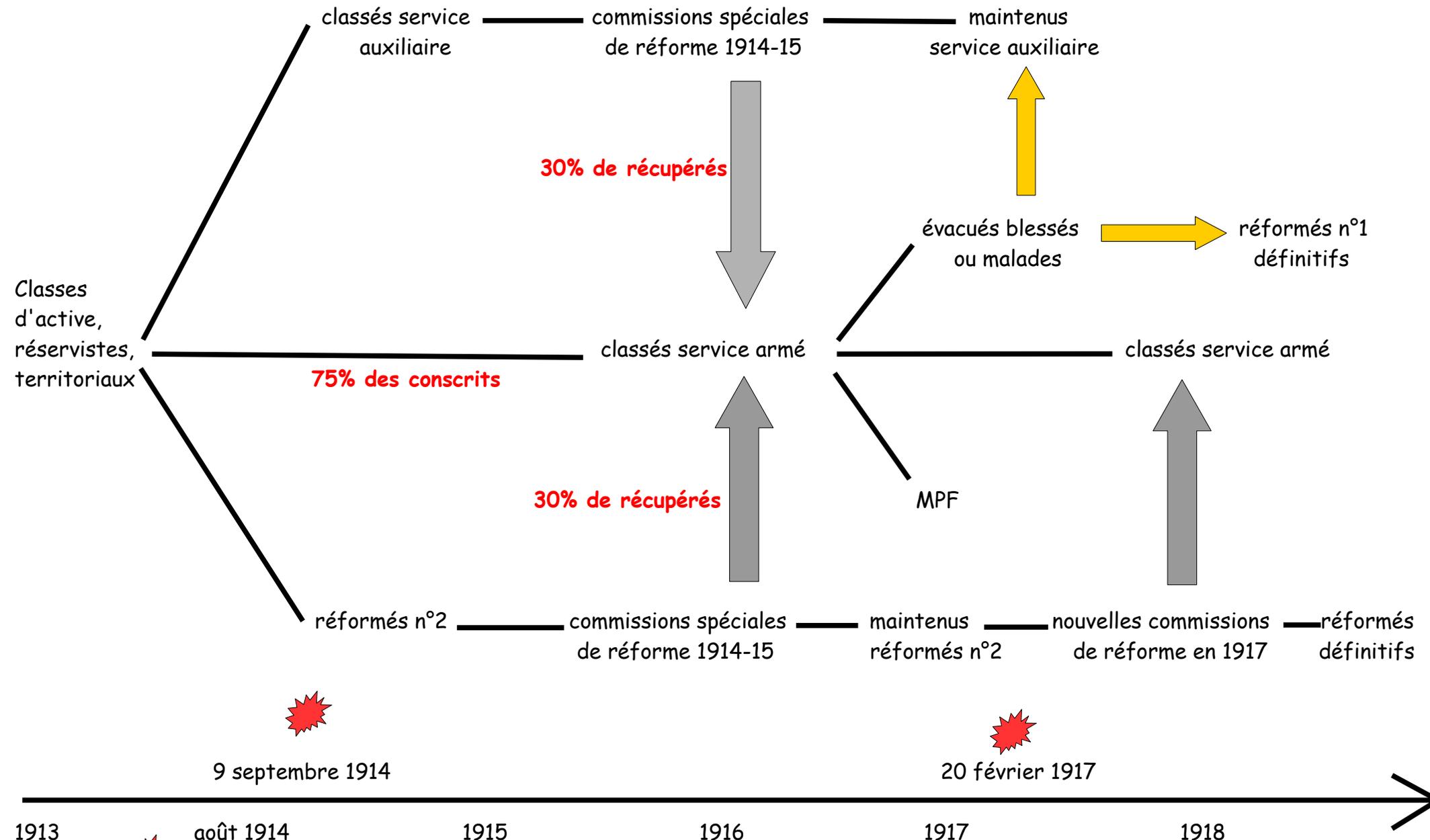
L'opinion publique les considère comme des "embusqués" ou des "planqués", mais, comme le confirme une étude récente, ces soldats nozéens n'en sont pas : ils sont âgés, mariés, spécialistes, isolés dans des lieux où ils n'ont jamais travaillé pour certains et, surtout, ils ont, pour la plupart, fait un séjour au front, voire été blessés⁹. Certains historiens, comme Patrick FRIDENSON, bannissent le terme d' "embusqué" pour les ouvriers des usines Renault qui doivent se plier à des cadences infernales (journée de 12 heures, un dimanche sur deux est chômé, travail de nuit, accidents du travail fréquents¹⁰). Encore une fois, le pluriel s'impose : il n'y a pas un modèle de mobilisé rapatrié sur "l'autre front", mais une diversité d'expériences. Un ouvrier carrier nozéen dans les Pyrénées-Orientales ne vit pas son détachement temporaire de la même manière qu'un cultivateur en sursis à Nozay, chez les siens. De la même manière, un agriculteur, auquel on a promis une permission pour les semailles et la moisson en 1915, qu'il n'obtient qu'à l'été 1917, ne peut s'empêcher de grogner après les premiers détachements d'ouvriers qualifiés après la loi de 1915, soit deux avant lui.

Nous terminerons par deux petits schémas qui permettent de synthétiser toutes les situations médicales et militaires rencontrées par les Nozéens entre 1914 et 1918. Ils sont certes simplistes, mais ils ont l'avantage de résumer des formalités administratives compliquées, qui sont réellement vécues et souvent très attendues par les acteurs de l'époque,.

9 Voir la thèse de Charles RIDEL, *Les embusqués en France pendant la 1^{ère} GM (1914-18). Figures et pratiques d'un refus de guerre*, 2007.

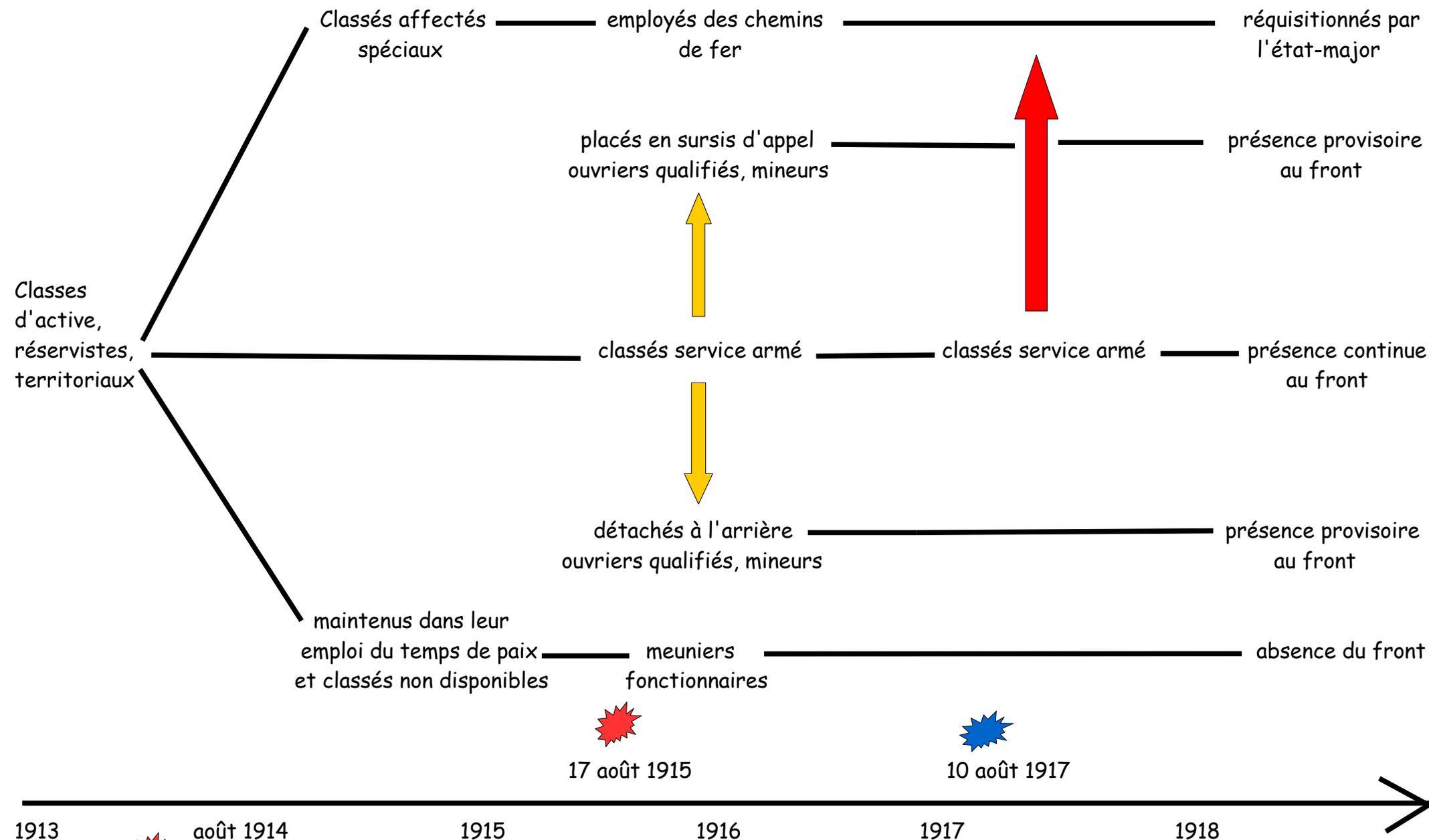
10 FRIDENSON Patrick, *Histoire des usines Renault. Naissance de la grande entreprise (1893-1939)*, 1972.

Le « parcours du combattant » du Nozéen : les situations médicales :



Légende : : décret ou loi rappelant tous les réformés, exemptés et ajournés à un nouvel examen devant une commission spéciale de réforme.
Flèche grise : appelés aptes au combat après examen lors des commissions de réforme.
Flèche jaune : appelés inaptes au combat après blessures ou maladies contractées durant le durée de la guerre.

Les Nozéens sur le « front intérieur de la Grande Guerre » :



Légende : : loi DALBIEZ

: loi MOURIER

Flèche jaune: appelés répondant aux critères de sélection pour soutenir l'effort de guerre à l'arrière (territoriaux âgés, pères de famille, classés service auxiliaire, pénurie de main d'oeuvre dans des secteurs stratégiques).

Flèche rouge: appelés répondant aux critères de la loi MOURIER. L'affectation spéciale permet de prolonger le temps loin du front.